



Notre mission

Pour la protection et dans l'intérêt du public, l'Ordre a pour mission de soutenir et d'encadrer l'exercice professionnel, d'influencer et de se prononcer sur les enjeux touchant le travail social et la thérapie conjugale et familiale.



Notre vision

Reconnu pour son expertise, l'Ordre est un partenaire crédible, influent et incontournable dans l'avancement d'une société juste et humaine.



Nos valeurs

Rigueur professionnelle

L'Ordre s'applique à réaliser sa mission en appuyant ses travaux et ses décisions sur des données probantes, des documents réglementaires, des guides et des savoirs d'experts. Il est à l'affût des problématiques émergentes et des grands courants en travail social et en thérapie conjugale et familiale.

Justice sociale

La notion de justice sociale est omniprésente au sein de l'organisation. Elle inspire l'ensemble de ses actions et se manifeste à tous les niveaux. Cette valeur s'appuie sur les notions de défense des droits et de dignité des personnes, des familles, des groupes et des collectivités.

Respect

Dans ses interactions avec les personnes et les institutions, l'Ordre valorise l'écoute, la courtoisie, le respect des valeurs, des opinions, des droits et l'autodétermination, sans discrimination.

Intégrité

En conformité avec les lois et les règlements qui l'encadrent, l'Ordre agit avec honnêteté et transparence, préservant ainsi la confiance du public, des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux. Cette intégrité se manifeste par l'adoption des meilleures pratiques en matière de gouvernance et d'éthique.

Collaboration

L'Ordre croit en l'interdisciplinarité et la collaboration fondées sur l'enrichissement mutuel, contribuant à améliorer les façons de faire, favorisant ainsi le mieux-être de la population.



Plan stratégique 2024-2027



Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec

La réorganisation du système de santé et des services sociaux, les nombreuses révisions réglementaires, la modernisation du système professionnel, la pénurie de main-d'œuvre, la dégradation des conditions de pratique et l'accélération des crises sociales constituent des préoccupations qui influenceront l'Ordre au cours de son prochain cycle stratégique.

Le plan stratégique 2024-2027 s'inscrit dans la continuité et permet de se projeter dans l'avenir, tout en se positionnant résolument dans son contexte actuel. Ainsi, l'affirmation de l'identité professionnelle des membres, la crédibilité, la collaboration et l'évolution opérationnelle de l'Ordre constitueront les orientations prioritaires des prochaines années.

Trois orientations, huit objectifs

Affirmation de l'identité professionnelle



Nous avons l'ambition de renforcer la posture professionnelle des membres et la reconnaissance de nos professions tout en mettant en évidence leur complémentarité avec les autres disciplines du domaine des relations humaines et de la santé mentale.

1. Favoriser la reconnaissance des champs d'exercice de nos professions par le public
2. Renforcer la compétence professionnelle des membres en adéquation avec les champs d'exercice, les meilleures pratiques et les besoins de la société
3. Stimuler l'engagement et l'implication des membres ainsi que de la relève envers l'Ordre et leur profession

Crédibilité et collaboration



Nous aspirons à faire rayonner l'Ordre, à faire connaître les enjeux sociaux et à assurer une mobilisation des partenaires.

4. Accroître l'impact et la visibilité de l'Ordre dans le cadre d'enjeux associés aux problèmes sociaux, à la protection et à l'intérêt du public
5. Cultiver des relations partenariales dynamiques

Évolution organisationnelle



Nous nous engageons à poursuivre l'amélioration du fonctionnement et à déployer des capacités organisationnelles renforcées afin d'assurer la pérennité de l'Ordre.

6. Renforcer la culture de priorisation et d'amélioration continue alignée sur la mission de l'organisation en respect des ressources disponibles
7. Intégrer davantage de saines pratiques environnementales, sociales et de gouvernance
8. Offrir un environnement de travail mobilisant qui mise sur le mieux-être, la bienveillance et le maintien de l'expertise